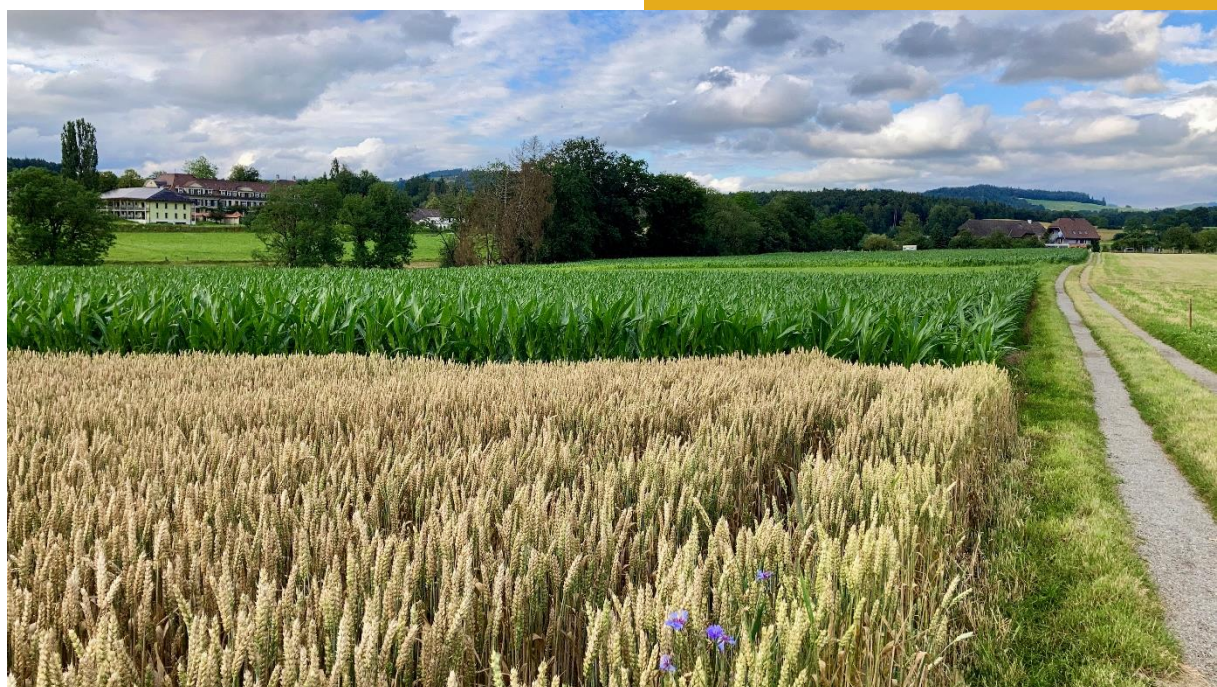




VERBAND DER GETREIDESAMMELSTELLEN DER SCHWEIZ
FEDERATION SUISSE DES CENTRES COLLECTEURS **VGS**



Rapport annuel 2024

Table des Matières

Avant-propos de la Présidente	4
Rapports des groupes de travail	6
Travaux dans le domaine du colza	7
Colza HOLL	9
CI Epeautre	10
Statistiques VGS	12
Indications concernant les données importantes	15
Comité	16
Représentation de la VGS dans les commissions	17
Liste des membres	18

Impressum

Textes : C. Mühlebach, D. Villiger, T. Herren
T. Häusermann, Martin Willmann, Secrétariat de la VGS
Layout / Rédaction : R. Andreas, Secrétariat de la VGS
Photos : R. Andreas, Secrétariat de la VGS

Visitez notre site web :



Avant-propos de la Présidente

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Récolte de céréales : En 2024, la récolte de céréales a connu un nouveau bilan négatif record pour les producteurs et les centres collecteurs. Des maladies foliaires et des fusarioses dues à des précipitations excessives et un manque de lumière ont engendré des massives pertes de rendements et la récolte céréalière était la plus basse des 25 dernières années. Par rapport à l'année antérieure, la récolte de blé et de seigle a reculé de plus de 30 % et celle d'épeautre de moitié. Partout en Suisse, des grains insuffisamment formés et des poids à l'hectolitre bas et/ou une contamination par les fusariums ont engendré des déclassements. Le bilan des volumes 2024 des centres collecteurs s'avère donc modeste, également pour les céréales fourragères et les oléagineux en raison des conditions climatiques.

Prix indicatifs : A l'instar de l'année dernière, les prix indicatifs des céréales panifiables et fourragères ont été négociés lors d'une même séance en juin et, derechef, aucun accord n'a pu être trouvé pour les céréales fourragères.

Pour les céréales panifiables, les partenaires de marché se sont mis d'accord sur une augmentation de CHF 1.50 pour toutes les classes. Le seigle a augmenté de CHF 1.00 par 100 kg. Les transformateurs ont lié l'augmentation des prix indicatifs à la promesse de relancer les discussions sur l'extension du paiement à la protéine et l'introduction d'une teneur minimale en protéines par classe.

Approvisionnement : En raison de la faible récolte indigène, la Commission « Marché Qualité Céréales » de swiss granum s'est réunie pour une séance extraordinaire en septembre. A la demande du secteur, le Conseil fédéral et l'OFAG ont donné leur aval à un ensemble de mesures :

- libération anticipée de novembre à début octobre de 15'000 tonnes du contingent tarifaire n°27
- augmentation du contingent tarifaire n°27 de 20'000 tonnes jusque fin 2024
- octroi d'une exception dans le cadre de la Swissness pour l'importation de blé à haute teneur en protéines. Jusqu'en juin 2025, les farines avec la mention Swissness peuvent contenir plus de 20 % de blé importé.



En 2025, on importera plus de céréales aussi. Sur la base du relevé complet des quantités récoltées, swiss granum avait demandé en octobre une augmentation du contingent tarifaire 2025 de 60'000 tonnes. Le Conseil fédéral a autorisé cette hausse et la répartition des tranches en janvier 2025. Les importateurs et les transformateurs disposeront donc de 110'000 tonnes au premier semestre 2025 et de 20'000 tonnes au deuxième semestre pour les importations dans le cadre du contingent.

Travail de la Fédération : La VGS s'implique activement notamment au niveau de l'interprofession de la branche swiss granum et défend les intérêts de la Fédération au sein de nombreux groupes de travail, commissions et vers l'extérieur, à savoir :

- l'initiative sur la biodiversité : La VGS s'est ralliée à la vaste campagne contre l'initiative sur la biodiversité. Le 22 septembre 2024, les citoyens ont nettement rejeté l'initiative à une majorité de 64 %. Le peuple a suivi l'argumentation de maintenir les mesures visant à promouvoir la biodiversité et de ne pas limiter davantage les surfaces arables et donc le taux d'auto-provisionnement.
- le groupe de travail « Teneur en protéines » : Conformément à la décision prise lors de la séance sur les prix indicatifs, le groupe de travail a repris le travail en décembre. Les représentants des minoteries n'ont pas réussi à s'imposer face aux organisations des producteurs et des centres collecteurs collectifs avec la proposition pour une teneur minimale en protéines. Un accord n'était dernièrement pas en vue.



Producteurs et transformateurs sont sous pression. D'un côté, on assiste à une hausse des importations de produits de boulangeries. De l'autre, la culture céréalière indigène souffre de la disparition progressive de terres arables, de restrictions accrues de protection phytosanitaire, de

rendements plus faibles (aussi par suite de l'extensification), de conditions climatiques extrêmes ou de maladies. Les mesures de prise en charge en vigueur ne permettent pas aux centres collecteurs de faire un tri de qualité sur base de la teneur en protéines. Le blé panifiable suisse n'est donc plus en phase avec les normes usuelles du commerce européen, ni en termes de prix, ni pour ce qui est de la teneur en protéines.

Affaires internes de la VGS : L'Assemblée générale 2024 des membres de la VGS a eu lieu à Schüpfheim. Après les affaires statutaires, les commentaires de Guido Wicki, Mühle Wicki SA, et Christoph Grabmer, Bühler SA, s'étendaient de la transformation du moulin à Schüpfheim à la construction d'installations Bühler partout dans le monde. Lors de la visite du site, les participants étaient impressionnés par le projet de modernisation et de transformation du moulin Wicki SA.

Le Comité s'est réuni trois fois - en mars, juin et septembre - pour s'occuper des affaires courantes de la Fédération. Je tiens à remercier ma collègue et mon collègue au Comité pour l'excellente collaboration. Ils commenteront dans la suite leur travail pour le Comité. Un tout grand merci aussi au Directeur, Christian Oesch, ainsi qu'au Secrétariat pour leur professionnalisme dans la gestion et la préparation des affaires de la Fédération et pour leur précieux soutien.

Chers membres, merci à vous pour l'intérêt que vous portez aux affaires courantes de la VGS et votre participation active. Les suggestions et les demandes émanant de Membres sont toujours les bienvenues au Secrétariat et au sein du Comité.

*Présidente de la VGS
Corinne Mühlebach*

Rapports des groupes de travail

Groupe de travail « Sécurité alimentaire »

Mycotoxines

En juin 2024, sur base du système de prévision « FusaProg » et les observations de différents services cantonaux, d'Agroscope et de firmes privées, le groupe de travail « Sécurité alimentaire » de swiss granum a estimé le risque en mycotoxines pour les céréales panifiables à un niveau « faible à moyen pour les attaques de fusariose sur épi ». Pour le blé d'automne, les conditions météorologiques pluvieuses et changeantes lors de la floraison étaient propices aux infections au *Fusarium graminearum* (FG) malgré les températures plutôt fraîches.



Les valeurs en mycotoxines étaient parfois assez élevées selon la région et la situation.

Pour l'orge, la contamination était moins importante que pour le blé panifiable et le blé fourrager. Pour le triticale, le niveau de contamination était supérieur. Pour la récolte 2024 de maïs-grain, on a enregistré le niveau de contamination en mycotoxines le plus élevé depuis les débuts du monitoring.

*Représentant de la VGS
David Villiger*

Agrosolution SA :

En route pour l'avenir

En 2024, Agrosolution a mis l'accent sur la continuité d'action, la coordination optimale des contrôles ainsi que le maintien des structures des équipes et la documentation. Les objectifs visés ont été réalisés avec succès avec de nouveaux collaborateurs et la nouvelle certification a été clôturée selon ISO 9001.



Entre-temps, les processus de contrôle sont pour ainsi complètement électroniques. Le pilier central est une banque de données avec différentes applications pour soutenir les activités des clients et mandataires.

Pour les années à venir, il est prévu de renouveler le système avec une attention accrue sur l'amélioration de la sécurité, notamment via un meilleur contrôle des accès, l'optimisation de la structure des données et la consolidation des données. Par ailleurs, l'interface utilisateur doit être modernisée et rendue plus intuitive.

Dans le cadre du développement technique, les processus opérationnels seront aussi vérifiés et leur application dans le portail simplifiée. Une concertation étroite des utilisateurs est au centre des préoccupations en vue de garantir une mise en œuvre adaptée à la pratique.

*Agrosolution SA
Thomas Herren*

Travaux dans le domaine du colza

Grand défi côté colza

Les besoins suisses en colza ont constamment augmenté ces dernières années, pendant que le volume de production a diminué. Ceci s'explique par différentes raisons :

Augmentation des besoins

- Prise de conscience des consommateurs
De nombreux consommateurs/-trices attachent de l'importance à des denrées alimentaires issues d'une production régionale et durable, afin de réduire l'impact écologique dû à de longs transports. L'huile de colza suisse est produite à l'échelle locale et répond à cette tendance.
- Produit de rechange à l'huile de palme
Les critiques portées contre l'huile de palme essentiellement dues aux répercussions écologiques et sociales liées à sa production (déboisement de la forêt tropicale, monocultures) ont amené de nombreuses entreprises à passer à l'huile de colza.
- Acides gras de qualité
L'huile de colza est riche en acides gras insaturés et a un bon rapport Omega-3/Omega-6, ce qui en fait une huile alimentaire appréciée.
- Label de qualité suisse
L'huile de colza suisse est souvent produite et commercialisée suivant des normes de qualité élevées, ce qui consolide la confiance des consommateurs/-trices.

Diminution de la production

- Phénomènes météorologiques extrêmes
Avec le changement climatique, les conditions de culture du colza sont devenues plus difficiles. De fréquentes périodes de sécheresse, de fortes pluies et des gels tardifs engendrent des pertes de rendement et des risques accrus.

- Parasites et maladies

Les maladies (p.ex. la hernie du chou) et les parasites (p.ex. le méligèthe, le charançon de la tige et l'altise) deviennent de réels défis. La protection contre ces menaces est limitée par des règles plus strictes pour les produits phytosanitaires.

- Interdiction de certains produits phytosanitaires

Des produits efficaces comme le néonicotinoïde et le chlorpyrifos ont été interdits en Suisse, ce qui complique la lutte contre les parasites. Ces restrictions réduisent massivement l'attrait des agriculteurs pour la culture du colza.

- Coûts de production élevés

La culture de colza implique une utilisation relativement importante de ressources (semences, engrais, machines) et est plus laborieuse que pour d'autres cultures.

Produit localement et durablement :

L'huile de colza suisse correspond à la tendance actuelle.

Initiatives correctives

L'année dernière, le groupe de travail « Durabilité oléagineux » a vu le jour. Il se compose de membres des associations suivantes :

- Fédération des producteurs de céréales
- Centres collecteurs
- Commerce
- Huileries
- M-Industrie SA
- Société coopérative Coop
- Zweifel Pomy Chips SA
- Suisseporcs
- Forum Ackerbau
- Agridea Lindau

Le groupe de travail « Durabilité oléagineux » se penche essentiellement sur les aspects suivants :

- Réduction des gaz à effet de serre

La réduction de l'empreinte écologique est un facteur important pour les huileries pour atteindre leurs objectifs en termes de durabilité et satisfaire leurs grands clients. Le principe qui s'applique est plus le rendement est élevé, plus l'empreinte CO2 est basse.

- Trajectoire de réduction produits phytosanitaires

La trajectoire de réduction des produits phytosanitaires de la Confédération exige une utilisation réduite de produits phytosanitaires. La branche a la possibilité d'établir ses propres mesures et de conclure une convention d'objectifs avec la Confédération ou d'attendre les prescriptions de l'Etat. Le plus grand défi à relever pour le colza reste la lutte contre les parasites.

Ici s'applique : Moins on utilise de produits phytosanitaires, plus le rendement est bas.

- Trajectoire de réduction pertes d'éléments fertilisants

La trajectoire de réduction des pertes d'élé-

ments fertilisants de la Confédération exige une utilisation réduite d'éléments fertilisants. La branche a aussi la possibilité d'établir ses propres mesures et de conclure une convention d'objectifs avec la Confédération ou d'attendre les prescriptions de l'Etat.

Principe : Moins on utilise d'éléments fertilisants, plus le rendement est bas.

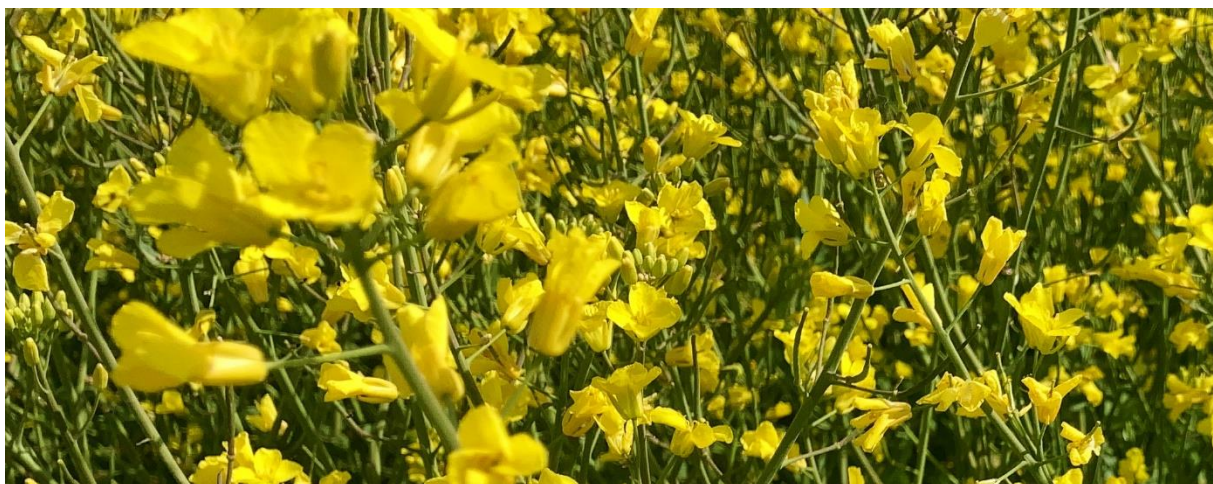
- Motivation des agriculteurs pour la culture d'oléagineux

Le grand défi consiste à trouver des solutions qui rendent la culture attrayante pour les producteurs en termes de bénéfice, coût et rentabilité. C'est le seul moyen de maintenir stables voire développer les quantités produites.

Afin de parvenir à relever à l'avenir les défis en lien avec la culture du colza, agriculture, politique et industrie doivent unir leurs efforts. Ceci permettra de développer des solutions durables qui allient les objectifs écologiques et économiques.

Vice-président de la VGS

Martin Willimann



Colza HOLL

Vos centres collecteurs de colza HOLL pour la récolte 2025



Vos centres collecteurs indépendants

Plus d'informations sous www.getreidesammelstelle.ch

CI Epeautre

Au cours de l'année sous rapport, la culture sous contrat de CI Epeautre a atteint un nouveau niveau historiquement bas – pire que pour la récolte en 2021. Le recul des ventes de semences, surtout pour l'épeautre bio, contribue à cette évolution. De plus, en raison des fortes pluies en novembre, de nombreuses surfaces n'ont pas pu être emblavées, avec pour conséquence de nombreuses désinscriptions.

Le comité a décidé d'adapter le prix indicatif de l'épeautre aux prix à l'importation plus bas. Ceci doit permettre de replacer sur le marché l'épeautre SGA qui ne trouve plus preneur depuis un certain temps. Par ailleurs, compte tenu des stocks importants, on veut éviter l'ouverture d'un marché secondaire avec des temps de chute inférieurs et des prix bas correspondants.

Récolte 2024

Sur les quantités souscrites, environ 62 % ont été effectivement livrées. De nombreux lots sont trop légers et ne peuvent être pris en charge que sous certaines conditions et grâce à l'attitude compréhensive des centres collecteurs.

En résumé :

Une récolte historiquement basse et des stocks records se rencontrent.

Aucune mesure d'urgence n'est donc nécessaire et les minoteries peuvent être approvisionnées à 100 %.

Le conseil a décidé de supprimer le plafonnement des surfaces de l'année dernière pour les semis d'automne et de consolider les prix actuellement versés aux producteurs.



Semences pour la récolte 2025

Les ventes de semences pour l'épeautre, en particulier pour l'épeautre bio, ont derechef nettement baissé, même si les surfaces contractuelles ont légèrement augmenté. Sans doute que pas mal de semences sont restées en stock durant l'automne humide 2023, tant au niveau des Landi que chez les producteurs.

Etonnamment les prix à l'importation de l'épeautre conventionnel ont augmenté après la récolte 2024 et il y a à nouveau une demande pour l'épeautre SGA précédemment excédentaire.

*Membre du comité de la VGS
Thomas Häusermann*

Comité CI Epeautre

Présidente

Gisler Simona, Littenheid TG
Productrice

Vice-président

Häusermann Thomas, Seengen
Meunier

Membres du comité

Trachsel Fritz, Zell
Producteur

Oberli Jan, Eptingen
Producteur

Kunz Therese, Winterthur
Meunière

Rechsteiner Sandro, Zollikofen
Transformateur

Lüthy Urs, Muhen
Producteur

Wächter Marcel, Safenwil
Meunier

Marty Franz, Stein am Rhein
Transformateur

Winzeler-Rüegg Bernhard, Thayngen
Producteur

Meyerhans Dominic, Weinfelden
Meunier

Secrétariat

Kurth Thomas, Affoltern i. E.
Gérant

Statistiques VGS

Statistiques quantitatives VGS 2024

		Conven- tionnel	Suisse Garantie	IP Suisse	Bio	Total
	Nombre d'annonces	34 de 37	34 de 37	34 de 37	34 de 37	34 de 37
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	1'679	13'009	10'539	5'041	30'268
	Seigle	107	327	420	312	1'166
	Épeautre	162	742	2'846	1'039	4'789
	Total céréales panifiables	1'948	14'078	13'805	6'392	36'222
Céréales fourragères	Orge	20'088	105	0	890	21'083
	Blé fourrager	20'571	70	84	627	21'352
	Avoine	573	0	0	423	996
	Maïs	24'520	37	0	3'250	27'807
	Triticale	4'370	105	0	420	4'895
	Pois	177	0	0	160	337
	Féveroles	133	0	0	415	549
	Autres	408	0	0	1'127	1'535
	Total céréales fourragères	70'841	317	84	7'313	78'553
Oléagineux	Colza	0	10'337	652	28	11'017
	Colza HOLL	0	1'035	0	0	1'035
	Soja	46	123	0	845	1'014
	Tournesols	0	496	52	56	604
	HO- Tournesols	0	596	23	84	703
Total	Total oléagineux	46	12'588	727	1'013	14'373
	Quantité totale	72'835	26'922	14'615	14'717	129'089

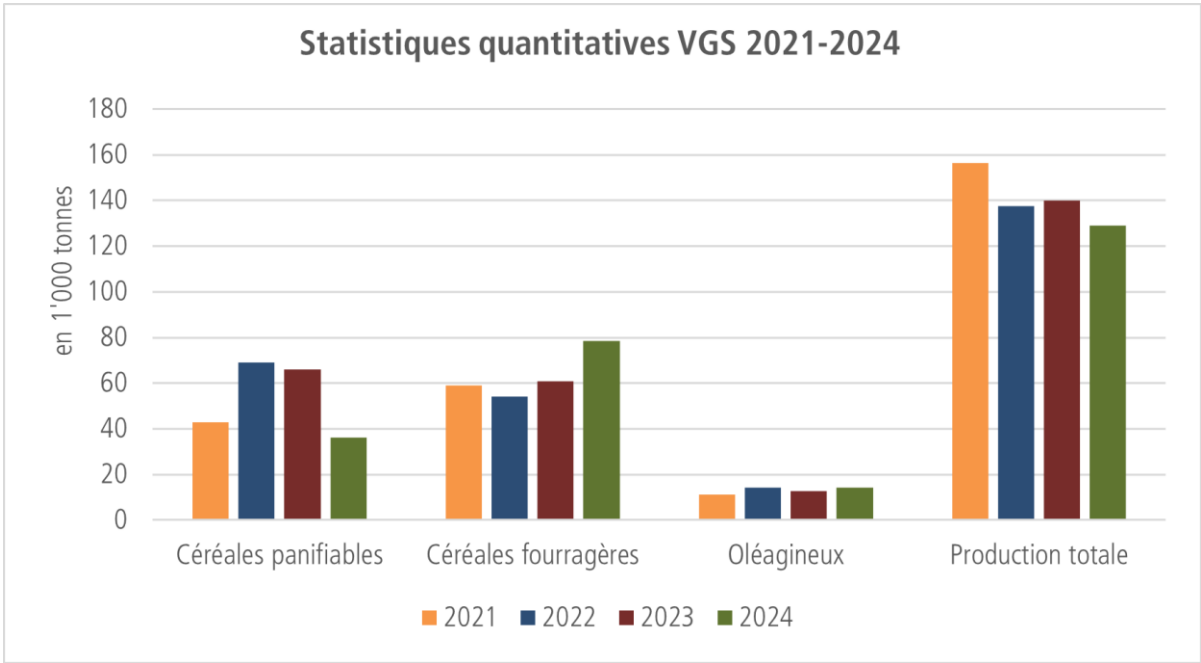
Quelle: VGS

Statistiques quantitatives VGS 2021 – 2024

		2021	2022	2023	2024
	Nombre d'annonces	35 de 38	35 de 38	35 de 38	34 von 38
		en tonnes	en tonnes	en tonnes	en tonnes
Céréales panifiables	Blé	36'797	57'548	55'576	30'268
	Seigle	919	2'574	1'882	1'166
	Épeautre	5'113	9'012	8'681	4'789
	Total céréales panifiables	42'829	69'135	66'139	36'222
Céréales fourragères	Orge	20'047	22'259	27'621	21'083
	Blé fourrager	21'213	8'567	11'019	21'352
	Avoine	835	719	1'010	996
	Maïs	9'734	15'030	13'652	27'807
	Triticale	4'068	4'304	4'687	4'834
	Pois	640	805	468	337
	Féveroles	268	531	354	549
	Autres	2'318	1'863	1'898	1'535
	Total céréales fourragères	59'124	54'078	60'710	78'493
Oléagineux	Colza	8'375	10'367	9'147	11'017
	Colza HOLL	1'155	1'526	1'092	1'035
	Soja	940	881	999	1'014
	Tournesols	304	721	838	604
	HO-Tournesols	538	701	762	703
	Total oléagineux	11'312	14'196	12'839	14'373
	Quantité totale	113'264	137'408	139'688	129'089

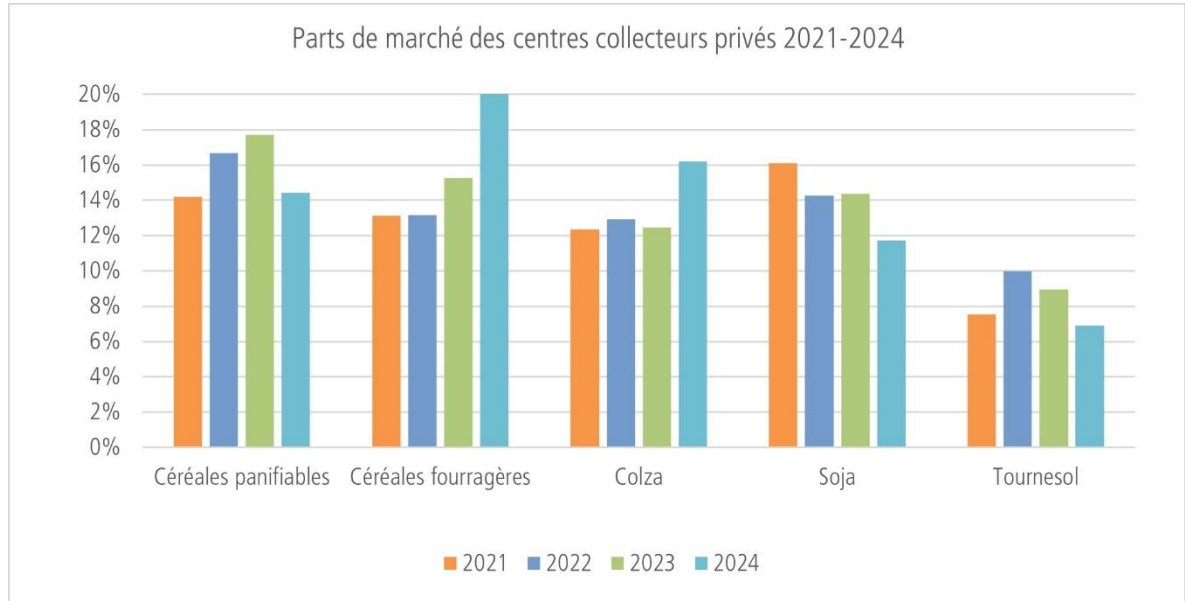
Source : VGS

Statistiques quantitatives VGS 2021-2024



Source : VGS

Parts de marché des centres collecteurs privés 2021-2024



Source : VGS et FSPS

Indications concernant les données importantes

Rapport agricole 2024 :

www.rapport-agricole.ch

Production végétale – Surfaces de céréales cultivées :

www.sbv-usp.ch

[Production végétale \(pdf\)](#)

Prix indicatifs pour les céréales panifiables :

www.swissgranum.ch

[Prix indicatifs des céréales panifiables \(pdf\)](#)

Prix indicatifs pour les céréales fourragères et protéagineux :

www.swissgranum.ch

[Prix indicatifs des céréales fourragères et des protéagineux \(pdf\)](#)

Valeurs indicatives d'importation des aliments pour animaux :

www.blw.admin.ch

Conditions de prise en charge 2024 pour les céréales panifiables indigènes et importées :

www.swissgranum.ch

[Conditions de prise en charge : céréales panifiables \(pdf\)](#)

Conditions de prise en charge 2024 pour les céréales fourragères et les protéagineux indigènes et importés :

www.swissgranum.ch

[Conditions de prise en charge : céréales fourragères et protéagineux à fins fourragères \(pdf\)](#)

Comité

Présidente

Mühlebach Corinne

Mühlebach AG

Mühleweg 3

5303 Würenlingen

Secteur : Céréales panifiables, denrées alimentaires, swiss granum

Vice-président

Willmann Martin

Neumühle Rickenbach GmbH

Schützenhausstrasse 4

6221 Rickenbach

Secteur : Naturel, oléagineux

Membres

Bachmann Reto

Mühle Bachmann AG

Willisdorf

8253 Diessenhofen

Secteur : Blé amidonnier, engrain, formation professionnelle

Rytz Christian

Mühle Rytz AG

Unterdorfstrasse 29

3206 Biberen

Secteur : FSPC, production Bio

Häusermann Thomas

T. + M. Häusermann

Oberdorfstrasse 33

5707 Seengen

Secteur : Épeautre

Villiger David

Eichmühle AG

Eichmühle 437

5637 Beinwil / Freiamt

Secteur : Suisse Garantie, sécurité alimentaire, cultures de niche

Pino Maria

Granovit AG

Rinaustrasse 380

4303 Kaiseraugst

Secteur : Céréales fourragères, protéagineux

Représentation de la VGS dans les commissions

KSGGV, Comité

Commission pour la sécurité et la protection de la santé aux niveaux du commerce et de la transformation des céréales

Urs Strahm, Münsingen

FSPC, Comité

Fédération suisse des producteurs de céréales

Christian Rytz comme invité, Biberen

Commission oléagineux de la FSPC

Martin Willimann, Rickenbach

Bio Suisse

Personne de contact pour les céréales fourragères

Christian Rytz, Biberen

Personne de contact pour les céréales panifiables

Corinne Mühlebach, Würenlingen

Agrosolution

Personne de contact pour la plateforme de produits agricoles

David Villiger, Beinwil / Freiamt

swiss granum

Comité

Corinne Mühlebach comme invitée,
Würenlingen

Groupe de travail sécurité alimentaire

David Villiger, Beinwil / Freiamt

Christian Oesch, Zollikofen

Groupe de travail Suisse Garantie

David Villiger, Beinwil / Freiamt

Groupe de travail cultures de niches

Thomas Arnold, Beinwil / Freiamt

Commission marché-qualité céréales

Corinne Mühlebach, Würenlingen

Suppléant Christian Oesch, Zollikofen

Commission marché-transformation oléagineux-

Martin Willimann, Rickenbach

Suppléant Christian Oesch, Zollikofen

VAM, Délégué

Association Suisse du monde du travail de la meunerie (AMTM)

Reto Bachmann, Diessenhofen

Liste des membres

Situation : 31.12.2024

Entreprise	Adresse	Supplément d'adresse	Case postale	Lieu
Alb. Lehmann Bioprodukte AG	Erlenmühle		9200	Gossau
Alb. Lehmann Lindmühle AG	Lindmüliweg 5		5413	Birmenstorf
Bachtalmühle AG	Aarauerstrasse 29		5643	Sins AG
Brunner AG	Mühle Oberembrach	Mühlestrasse 7	8425	Oberembrach
Centre Collecteur Marti	La Ruche 1		1443	Campvent
Eichmühle AG	Eichmühle 437		5637	Beinwil/Freiamt
Epis d'Ajoie	Route de la Fontaine 40		2908	Grandfontaine
Ferren Mühlen AG	Ferrenmühle 1		6277	Kleinwangen
Granovit AG	Route des 13 Cantons 2A	Case postale 22	1522	Lucens
Knecht Mühle AG	Oberdorf 123		5325	Leibstadt
Kofmel Mühle AG	Mühleweg 1		4543	Deitingen
Kottmann Franz	Winon-Mühle		6215	Beromünster
Lagerhaus Lohn Maison Virchaux AG	Solothurnstrasse 3	Postfach 314	4573	Lohn
Landwirtschaftliche Genossenschaft Zentralschweiz	Chamerstrasse 46		6331	Hünenberg
Leibundgut AG	Schlossstrasse 27b		3550	Langnau
Lütolf AG	Industriestrasse 19		9430	St. Margrethen
Moulin Chevalier SA	Rue de la Chaux 3		1148	Cuarnens
Mühle + Handels AG Rüti	Mühlegasse 11		3295	Rüti b. Bern
Mühle Bachmann AG	Müligass 6	Willisdorf	8253	Diessenhofen
Mühle Fischer AG	Mühlgasse 3		2576	Lüscherz
Mühle Fraubrunnen	Hans Messer + Co. AG	Mühlegasse 8	3312	Fraubrunnen
Mühle Hindelbank	Mühlegasse 8		3324	Hindelbank
Mühle Rytz AG	Unterdorfstrasse 29		3206	Biberen
Mühle Scherz AG	Mühle 18		5246	Scherz
Mühle Visp AG	Gewerbestrasse 6		3930	Visp
Mühlebach AG	Mühleweg 3		5303	Würenlingen
Nebiker Hans AG	Hauptstrasse 1		4450	Sissach
Neumühle AG	Neumühle 4		6022	Grosswangen
Neumühle Hallau GmbH	Dickstrasse 2		8215	Hallau
Neumühle Rickenbach GmbH	Schützenhausstrasse 4		6221	Rickenbach
Obermühle Boswil AG	Oberdorfstrasse 43		5623	Boswil
Saatzucht Genossenschaft Düringen	Hägliweg 1	Postfach 268	3186	Düringen
Savoldi AG	Ebnet 15		5504	Othmarsingen
Seetal Getreide GmbH	Oberdorfstrasse 33		5707	Seengen
Strahm Mühle AG	Mühletalstrasse 24		3110	Münsingen
Weinlandmühle Trüllikon	Glanzmann AG	Rudolfingrstr. 21	8466	Trüllikon
Willi Grüninger AG	Büntenet	Postfach 43	8890	Flums
Wirth Getreide AG	Oeleweg 1		3262	Suberg